

Lettre d'information n°7

Projet éolien des Mille Vents

ÉDITO



**Chères habitantes, chers habitants
des communes de Bugeat,
Bonnesfond, Pérols-Sur-Vézère et
Gourdon-Murat,**

L'année 2020 a été rythmée par des événements d'information autour du projet éolien des Mille Vents. L'avancée du projet nous permet dorénavant de travailler avec vous sur des éléments clés de celui-ci. L'année 2021 sera donc l'année de la co-construction !

Vous étiez nombreux lors du premier atelier à Bonnesfond le 23 février dernier, nous espérons vous retrouver en nombre pour le deuxième qui aura lieu le 14 avril à Gourdon-Murat !

Dans cette lettre d'information, nous vous proposons de découvrir les avancées du projet !

Bonne lecture et à bientôt !

Clément CHAZALNOËL

Chef de projets éoliens - RWE Renouvelables France

Rendez-vous pour l'atelier de co-construction n°2

Afin de finaliser le travail autour de la trame d'implantation, de découvrir les photomontages et d'amorcer la co-construction autour des mesures d'accompagnement pour votre territoire, nous vous invitons à participer à l'atelier de co-construction n°2.



14 avril 2021*



À la salle communale de Gourdon-Murat



3 sessions d'1h30 : • Session 1 : de 14h à 15h30

• Session 2 : de 16h à 17h30

• Session 3 : de 18h à 19h30

*Sous réserves des décisions gouvernementales

Afin de réguler l'affluence, merci de vous inscrire impérativement en indiquant votre horaire de passage auprès d'Ophélie JOVELIN (équipe concertation de Mazars) : ophelie.jovelin@mazars.fr - 07 61 58 56 91

ou bien en vous inscrivant sur le site internet du projet à l'adresse : www.projeteolien-millevents.fr ou en flashant le code



Les avancées du projet

Les états initiaux des études de faisabilité sont maintenant terminés. Une fois l'implantation définie, nous réaliserons une étude d'impacts afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'équilibre environnemental du projet sur votre territoire.

Étude des vents :

Vitesse moyenne = 5,7 à 5,8 m/s à 101 m
Une analyse des résultats vous sera transmise lors du prochain atelier

Étude paysagère :

40 photomontages seront réalisés afin d'apprécier la visibilité du projet

Étude écologique :

Des secteurs de nidification d'espèces patrimoniales ont été identifiés (Autour des Palombes, Milan noir et Bondrée Apivore) en parallèle des couloirs de migration d'espèces emblématiques (Grue cendrée par exemple)

Étude acoustique :

Le niveau sonore, post-parc éolien, sera simulé une fois l'implantation du parc définie afin de vérifier que les niveaux sonores soient en adéquation avec la réglementation en vigueur



Lors du premier atelier de co-construction, nous avons présenté nos premières réflexions autour de la trame d'implantation. Nous devons désormais affiner ce travail grâce aux remarques de tous les acteurs du territoire.

Nous échangerons ensuite avec la DREAL, le Parc Naturel Régional et les bureaux d'études pour décider ensemble de la trame la plus cohérente et souhaitable possible.

Pour découvrir les propositions de trames d'implantation, rendez-vous sur le compte rendu de l'atelier n°1 disponible sur le site internet du projet : www.projeteolien-millevents.fr

Clément CHAZALNOËL
Chef de projets éoliens
clement.chazalnoel@rwe.com

Ophélie JOVELIN
Équipe Concertation de Mazars
ophelie.jovelin@mazars.fr

Partenaire concertation :

mazars